



18 janvier 2012

**Soirée d'information pour les élèves
de 6^e primaire et leurs parents**

Institut Saint-Dominique

a.s.b.l.

Section Secondaire

rue Caporal Claes, 38 - 1030 Bruxelles

☎ 02 240 16 10

fax 02 240 16 11

www.saintdominique.be

saintdominique@ens.irisnet.be

ghittelet@saintdominique.be

Ce que nous proposons

Un premier degré qui permet à chaque enfant doté du CEB de terminer l'apprentissage de base et viser à acquérir les socles de compétences de 14 ans. Après deux années d' « Observation », le conseil de classe délivrera, en cas de réussite, le CE1D (certificat d'étude du premier degré) qui ouvre alors les portes vers toutes les formes et filières au deuxième degré. Nous n'organisons pas de 1^{re} différenciée.

- *En première année*, la grille horaire est la même pour tout le monde et propose des cours de religion, français, étude du milieu, mathématique, sciences, néerlandais, latin, éducation physique, éducation artistique et technologie.
- *En deuxième année*, chaque élève peut en plus, choisir deux activités parmi lesquelles on retrouve : renforcement math, socio-économie, activité littéraire, arts, latin, sports-santé, labo sciences, activités math, conversation néerlandaise, corps-parole.

Des 2^e et 3^e degrés en enseignement général de transition :

- *enseignement général* : son objectif essentiel est d'assurer une formation globale de la personne dans le but d'achever une bonne formation générale. Les matières sont abordées de manière à induire la réflexion personnelle et collective, de façon plus théorique que pratique, l'accent étant mis davantage sur l'abstrait que sur le concret.
- *enseignement de transition* : il s'ouvre sur des études supérieures, et non sur l'accès direct à une profession.

La population de l'école est **mixte au sens large** : garçons et filles fréquentent notre école, en proportions à peu près égales, toutes les cultures se croisant harmonieusement à l'école.

Avec comme possibilités d'options :

- *au 2^e degré* : anglais - art - grec - latin - sciences - sciences économiques - sciences sociales.
- *au 3^e degré* : les mêmes + art dramatique - espagnol - mathématique - néerlandais - allemand.

Pour des informations plus détaillées, merci de consulter le site de l'école.

Un nombre d'élèves qui permet et favorise l'insertion de chacun dans le groupe, le suivi pédagogique individuel, les relations de personne à personne. La section secondaire compte environ 735 élèves.

Une ouverture sur l' "au-delà du scolaire" permettant à ceux qui le souhaitent

- de s'engager comme délégué de leur classe et, tous les deux ans, de se présenter comme candidat au Conseil de Participation;
- de s'engager dans une action en faveur des droits de l'homme et d'un commerce plus équitable, de la solidarité avec les plus démunis de Belgique ou d'ailleurs, du respect de notre environnement et de la sauvegarde de notre planète, du questionnement vigilant de personnalités politiques...
- de vivre ou d'approfondir leur foi ou de s'ouvrir à la dimension spirituelle (temps de prière, célébrations, activités de réflexion);
- de pratiquer un sport (interclasses, activités de midi), de s'initier à une activité artisanale ou artistique (activités de midi) ou aux nouvelles technologies (salles multimédias)
- de lire et de se documenter (bibliothèque, salles multimédias).

Notre projet éducatif et notre projet d'établissement

Enraciné dans la foi chrétienne et la tradition dominicaine, le **projet éducatif et pédagogique** inspire et marque la vie de l'école : relation pédagogique, formation humaine et intellectuelle, organisation et encadrement. Les priorités que nous nous donnons pour les années en cours sont développées dans le **projet d'établissement**. Les projets constituent les "phares" de notre action et les règlements (règlement des études, règlement d'ordre intérieur) précisent le cadre dans lequel nous travaillons. Chaque élève du 1^{er} degré recevra à la rentrée un Vade-mecum, destiné à guider son insertion dans notre école.

Avant toute démarche de demande d'inscription, chaque famille est invitée lire attentivement les projets et règlements de notre école. Au moment du dépôt de formulaire, les parents seront invités à signer un document d'adhésion à ces projets et règlements. Un refus entraînerait une annulation de la démarche d'inscription.

Tous ces documents (projet éducatif et pédagogique, projet d'établissement, règlement d'ordre intérieur et règlement des études, Vade-mecum du premier degré) peuvent être consultés sur notre site www.saintdominique.be

Informations pratiques

Moyens d'accès :

STIB : Trams 7, 55. Bus 64, 65, 66 - De Lijn : 270, 271, 272, 471

SNCB : Proximité de la gare de Schaerbeek et de la halte d'Evere (ligne 26 SNCB).

Horaire :

L'école est ouverte dès 7h45 et jusqu'à 18 h.

Les cours se donnent de 8h20 à 15h20 ou 16h10, avec un temps libre à midi (de 12h ou 12h50 à 13h40) ; pas de cours le mercredi après-midi.

A midi et en fin de journée :

A midi : la sortie de l'école est soumise à l'autorisation explicite des parents. Pour les plus jeunes (de la 1^{re} à la 3^e), elle n'est admise que pour rentrer à la maison (ou chez un adulte de confiance). Repas chaud (préparé à l'école) ou pique-nique. Activités parascolaires.

Après les cours et jusqu'à 18h : possibilité d'étude.

Frais :

Prévoir pour septembre l'achat des manuels et des fournitures scolaires, puis le paiement des photocopies et du matériel pour certains cours (dessin, ...), plus le pique-nique ou le repas chaud de midi pour ceux qui mangent à l'école. Enfin, il faut tenir compte de quelques activités au cours de l'année (journée sportive, visite de musée, concerts,...).

Inscriptions

Les demandes inscriptions en 1^{re} année secondaire pourront être déposées, à l'aide du **formulaire unique d'inscription (FUI)** édité par la Communauté française + une copie de la carte d'identité de l'enfant. La période de dépôt de ces demandes s'étend **du lundi 27 février 2012 à partir de 8h40 jusqu'au 16 mars à 16h**. Au cours de cette période, **la date de dépôt de la demande ne modifie en rien les priorités**.

Le dépôt de ce formulaire doit se faire dans l'école du **premier choix** des parents. **Pour ce dépôt, il est nécessaire de prendre un rendez-vous en téléphonant à l'accueil 02 240 16 10.**

A cette occasion, une géolocalisation sera effectuée en ligne et les parents signeront une adhésion aux projets et règlements qu'ils sont censés avoir lus et acceptés.

Le fait de déposer plus d'une demande annule toutes les demandes ! Si les parents désirent modifier l'une ou l'autre information du Formulaire, ils doivent se munir des documents officiels attestant les modifications.

Après la procédure de classement organisée par la CIRI, les parents des élèves qui sont repris en ordre utile seront invités à un rendez-vous pour faire plus ample connaissance et compléter le dossier pédagogique.

L'inscription ne sera définitive qu'après constitution complète du dossier qui sera composé de :

- le document qui marque l'adhésion aux projets et règlements de l'Institut ;
- une photo récente de l'enfant ;
- l'**original** du CEB délivré au terme de l'enseignement primaire. Ce CEB doit nous parvenir au plus tard le 3 juillet 2012 à 12h.

Pour nous aider à former des classes équilibrées, nous souhaitons vivement recevoir les résultats du CEB. A votre demande, l'école primaire vous les communiquera et vous pourrez ainsi nous les transmettre.

Pour les inscriptions dans les autres années, le nombre de places disponibles n'est connu qu'après les conseils de classe de juin et varie selon les années et les options. Si vous souhaitez introduire une telle demande, vous pouvez télécharger sur le site le formulaire correspondant, le compléter et nous le faire parvenir à **partir du 16 avril 2012**.. Si une place se libère, nous vous inviterons pour compléter le dossier.

Programme de la Soirée

Quand ?	Où ?	Quoi ?	
18h à 19h15	Salle de sports	Informations générales pour les parents	
	Audio (1+ Marie Curie)	Accueil, informations, visite de l'école pour les enfants	
19h15 à 19h30	Palier +1 Fra Angelico	les parents retrouvent les enfants dont le nom commence par A-D	
	Local 6 ^e Érasme	les parents retrouvent les enfants dont le nom commence par E-H	
	Palier + 1 Marie Curie	les parents retrouvent les enfants dont le nom commence par I-R	
	Rez-de-ch Fra Angelico	les parents retrouvent les enfants dont le nom commence par S-Z	
19h30 à 19h50	Palier +1 M. Curie Palier +1 Fra Angelico Local 6 ^e Érasme Rez-de-ch Fra Angelico	Possibilité de se restaurer : <ul style="list-style-type: none"> • sandwiches • divers en-cas • boissons 	
19h50 à 20h30	Salle Prévert (Fra Angelico)	Travailler, à l'école et à la maison	1^{er} Atelier d'information (au choix)
	Audio (Marie Curie +1)	Une journée-type	
	Étude (Fra Angelico)	Évaluation	
	Salle Thomas More (Érasme)	Questions à des élèves de l'école	
20h30 à 21h10	Salle Prévert (Fra Angelico)	Travailler, à l'école et à la maison	2^e Atelier d'information (au choix)
	Audio (Marie Curie +1)	Une journée-type	
	Étude (Fra Angelico)	Évaluation	
	Salle Thomas More (Érasme)	Questions à des élèves de l'école	
21h10 à 21h30	Audio	Réponses à vos questions	